

Département  
de la MOSELLE

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

**Séance du 05 décembre 2023**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ;

**Présent par procuration** : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. SINDT Jean-Marc  
M. RISCH Jérôme donne procuration à M. KOP Patrice

**Absente excusée** : Mme MARCK Christelle

### 11 – Création parking avec borne et extension cimetière : subvention REGION GRAND EST

Monsieur le Maire propose, suite à la validation du point 8 de cette séance, de solliciter une subvention à la Région Grand Est dans le dispositif Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité afin de financer une partie des travaux de création de parking avec borne et extension du cimetière selon le plan de financement suivant :

Devis estimatif des travaux	Montant H.T.
Coût prévisionnel des travaux estimés par le cabinet LVRD	250 000.00 €
Honoraires maîtrise d'œuvre du cabinet LVRD	15 300.00 €
Levé topographique Gallani géomètre + Achat de terrain	1 947.56 €
<b>Total H.T.</b>	<b>267 247.56 €</b>
Demande de subvention dans le cadre de la DETR Moselle 2024	80 174.00 €
Demande de subvention dans le cadre d'AMBITION	80 174.00 €
Demande de subvention REGION GRAND EST	53 449.00 €
Le solde de financement sera assuré par les fonds propres de la commune	<b>53 450.56 €</b>

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après avis de la commission d'appel d'offres et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le plan de financement présenté, autorise Monsieur le Maire à faire effectuer les travaux sur les voiries communales et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire en lui donnant pouvoir pour signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 05 décembre 2023

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20231205-1105122023-DE  
Date de télétransmission : 07/12/2023  
Date de réception préfecture : 07/12/2023